

Les possibilités pour prendre sa licence à l'as Gérardmer ski Alpin

Depuis une connexion internet :

Directement sur le site de la FFS

(Fédération Française de Ski)

Lien de connexion.

<https://monespace.ffs.fr>

Information importante :

La cotisation au club est de 5€ (Attention les 5€ représentent uniquement l'adhésion au club et en aucun cas la participation aux activités.) Il faut ajouter la surtaxe du comité régional du massif des Vosges de 10€. Soit 15€ sur la licence.

Le coût des options aux activités est à prendre directement au club.

Voir option club sur neige ou hors neige.

Tarifs de 40.00€ à 10.00€

Informations :

Il faudra remplir et nous faire parvenir la fiche d'inscription club, pour validation définitive de la licence par le club.

Attention : Pas de prise en compte des aides du type PassSport/Carte ZAP/CAF lors de la prise licence en ligne

Au Club :

Prendre rendez-vous auprès de Sophie :

(Voir les horaires d'ouverture)

Tél 03.29.60.98.04

gerardmer-ski-alpin@orange.fr

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez pré-remplir la fiche d'inscription,

Valider le questionnaire de santé,

Certificat médical obligatoire uniquement en cas de réponse positive à l'une ou plusieurs des questions du questionnaire

Pour les licences pour les mineurs et les majeurs compétiteurs

Prendre connaissance de la notice d'information sur la couverture d'assurance suivant les options Base/Primo /Medium ou Optimum en relation avec le type de licence.

Remplir la fiche autorisation FFS.

Il faut une photo d'identité si vous souhaitez un forfait saison sur Gérardmer.

Photocopie de la carte + 2024 de la ville de Gérardmer.

Un RIB (pour les remboursements et aides du club)

Les différents documents sont sous l'onglet CLUB : Tarifs au club /Notice FFS 2023_2024/ Documents club obligatoire/Questionnaires de santé.